

COMMUNE – LES MOUSSIÈRES

Conseil Municipal du 09 novembre 2020

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Gaéтан DUSSOUILLEZ – Thomas GRECARD – Sandra GROSTABUSSIAT - Sylvie GROSTABUSSIAT – Joris MALLAMACI – Florent MILLET – Fabienne MOUY – Jessica POIGNARD arrivée à 19h50) - Christian ROCHET et Jean-Michel TERRIER

Excusé : Raphaël GROSSIORD (pouvoir à C. ROCHET)

Secrétaire : Gaéтан DUSSOUILLEZ

1 – Taxe aménagement et des exonérations facultatives :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal décide de maintenir le taux de la taxe d'aménagement tel qu'il est à l'heure actuelle, sans modification (aucune délibération n'est à prendre car il n'y a pas de modification de la décisions antérieure).

2- Arrêtés régisseur, sous-régisseur et régisseur suppléant :

Magalie FERRAUX BLANC, secrétaire est nommée régisseur titulaire de la régie de recettes et Madame Sylvie GROSTABUSSIAT est nommée mandataire suppléante.

La régie sera installée à compter du 4 décembre 2020.

Madame Dominique TOURNIER est nommée sous-régisseur titulaire de la sous-régie de recettes et Monsieur Kirsten DE STRYKER est nommé sous-régisseur suppléant.

3- Bilan téléskis 2014-2019 :

Le fonctionnement s'autofinance et son positif rembourse les investissements sur plusieurs années.

- Investissement :

- 2019 : passerelles / réducteur glissières
- 2018 : câbles téléskis
- 2017 : poulie et tirfor
- 2016 : réducteur, câble ligne
- 2015 : carte mémoire, escalier, passerelle pylônes, alimentation électricité, reprofilage des pistes
- 2014 : aménagement accès, installation chauffe-eau

4- Location garage de la Station d'Épuration et de la Commune :

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de louer à la société AD-MECA, prestataire au déneigement, le garage de la station d'épuration et le garage de la Commune, du 1^{er} décembre 2020 au 30 avril 2021, pour la somme de 50 € par mois pour chaque local.

5- Repas pour les personnes âgées de plus de 70 ans :

Cette année avec la crise sanitaire, Maire propose de ne pas organiser le repas.

Le conseil municipal propose d'offrir exceptionnellement aux personnes âgées de plus de 70 ans un colis de Noël, en remplacement du repas.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas organiser de repas et décide d'offrir exceptionnellement aux personnes âgées de 70 ans et plus un colis de Noël pour un montant entre 20 à 30€.

6- Droit de Prémption Urbain :

- Le Maire fait part de la vente des époux MILLET Christophe au profit des époux Patrick BEIRNE et Karin COSTELLO-TOFT. Elle concerne les parcelles AB 66 et AB qui se trouve dans la zone pour laquelle la commune a un droit de prémption urbain.
- ➔ *A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal refuse d'exercer le droit de prémption sur cette vente.*
- Le Maire fait part de la vente des époux VENTARD Etienne au profit des époux Jean-Claude GROPELLIER Elle concerne la parcelle AB 272 qui se trouve dans la zone pour laquelle la commune a un droit de prémption urbain.
- ➔ *A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal refuse d'exercer le droit de prémption sur cette vente.*

7- Rapport Annuel du SYDOM du Jura 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **prend acte** du rapport annuel 2019 du SYDOM du Jura sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

8- Questions et informations diverses :

Téléskis

- Les contrats des saisonniers commenceront le 1^{er} décembre : ils seront donc déjà dans l'installation et la mise en route des téléskis le mardi 1er décembre au matin.
- Retenus : Mrs AZZOLIN et ACEDO, DE STRYKER et Mme TOURNIER.
- La vente de forfaits pré-saison à tarif préférentiel aura lieu :
 - A la mairie : le samedi 5 décembre et le vendredi 11 décembre
 - Aux téléskis : le samedi 12 décembre
 - Les téléskis ouvriront le samedi 12 décembre (si enneigement)
- Message du club Moustaki, la directrice prépare la saison et souhaite mettre en place des promotions et demande si la commune y participer. Sa demande retient noter attention mais la proposition de mettre en place des promotions est à construire ensemble entre le Village Club et la Commune.

Travaux :

- Relevés de vitesse effectués sur la commune :
Monsieur GARNIER de la DDT a envoyé le rapport concernant les résultats des relevés de vitesses effectués sur la commune du 15 octobre au 21 octobre 2020.
- Maison BERGMAN : la démolition est en cours, la façade principale la plus dangereuse a été évacuée.
- Courrier de Mme GAUDY pour demande d'autorisation de passer sous le téléski pour sortir du bois de l'exploitation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le passage. Avec l'autorisation de Mme GAUDY, M. Roger GROSTABUSSIAT devrait commencer les travaux d'évacuation des eaux sur les gares téléskis.
- Assainissement, le bassin tampon d'évacuation des effluents de la Fromagerie sera mis en service le 17.11
- Monsieur le Maire va récupérer la caisse pour le quad cette semaine.
- ➔ Gaétan DUSSOUILLEZ fait remarquer de la vitesse excessive dans sa rue « la Croix Rouge » par les parents d'élèves, personnel du SIVOS, Francas et élus : en effet elle est limitée à 30 km/h. Il demande s'il est possible d'installer des radars pédagogiques pour contrôler la vitesse et avoir un retour. La demande sera transmise à la DDT.

Mr Florent MILLET fera un rappel aux familles, personnel du SIVOS et Francas que la vitesse dans cette rue est limitée à 30 km/h.

- ➔ Des devis seront sollicités pour réfection des peintures routière.
- ➔ Villages du futur : la candidature n'a pas été retenue.
- ➔ Sapin sera installé comme chaque année. Mme BEAUD avait proposé d'en donner un, Sylvie GROSTABUSSIAT lui redemande et Gaétan se charge de le récupérer.
- ➔ Joris MALLAMACI informe que la débroussailleuse a été réparée, il ira la récupérer.
- ➔ Monsieur le Maire informe que la visite de sécurité à la colonie du Crêt Joli a eu lieu : un avis favorable a été rendu. En retour, la Commune doit avancer sur le projet de création de la réserve incendie. La Commune va demander une convention pour l'installation sur le terrain face à la colonie.
- ➔ Monsieur le Maire fait part de la réunion « commission transfert compétence eau et assainissement » en visio-conférence lundi 09 novembre.
- ➔ Monsieur le Maire fait un point sur le Syndicat des Eaux : les forages vont s'arrêter dans 15 jours. Le syndicat a rencontré le Président et vice-président du Syndicat des Eaux des Rousses et ils ont étudié la remise en service de l'inter connexion entre les 2 syndicats en cas de manque d'eau saisonnière.
- ➔ La visite au Sénat du 12 janvier 2021 est pour le moment maintenue.